

CLASSES MATERNELLES





ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Calendrier

-consultation sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture (22/09/14 – 18/10/14)

- consultation sur le projet de programme de l'école maternelle (22/09/14 – 18/10/14)

Automne
2014

- entrée en vigueur du nouveau programme de l'école maternelle

- entrée en vigueur des programmes d'enseignement moral et civique

Rentrée
2015

Janvier-Juin
2015

-consultation sur le projet de programme de l'enseignement moral et civique (05/01/15 – 30/01/15)

- consultation sur les projets de programmes de l'école élémentaire et du collège (mai 2015)

2016-2018

- Rentrée 2016 : entrée en vigueur du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- Rentrée 2016 à 2018 : entrée en vigueur des nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège



DEPUIS LA RENTREE 2015

**Mise en œuvre du nouveau programme
de l'école maternelle (TPS- PS- MS- GS)**

L'école maternelle conçue comme un cycle unique et fondamental vise à **prévenir les difficultés , réduire les inégalités et inscrire chaque enfant dans un parcours de réussite.**

Missions essentielles:

- Faire acquérir aux élèves les premiers apprentissages
- Donner aux enfants l'envie d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

ECOLE MATERNELLE

Le redoublement est proscrit à l'école maternelle.

En école élémentaire, il ne peut être proposé qu'à titre exceptionnel, à l'issue d'un dialogue avec l'élève et sa famille.



BCD

- *Mmes GRIFFET et VICHY*
- De la maternelle au CM2
- Le vendredi après-midi / 1 animation mensuelle par classe

LIAISON GS-CP

-
- Projet d'école
-
- Découverte du self pour les demi-pensionnaires avec l'enseignante.
- Temps d'échanges entre les GS et CP :
 - Les CP présentent le fonctionnement de la classe, les supports utilisés... répondent aux questions des GS

- Documents « Passerelles »

*Ce document permet de cibler rapidement des compétences à développer,
en fonction du parcours de l'élève et
pour faciliter l'entrée dans les apprentissages en début de CP.*

Il est aussi le support de bilans progressifs pendant le premier trimestre de CP.

-

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (A. P. C.)

A. P. C : 16H20-16H50

C'est une aide supplémentaire pour remédier aux difficultés de vos enfants .

2 formes d'aide :

- Soutien
- Méthodologie

Groupes de 3/4 élèves - de la Grande Section au CM2